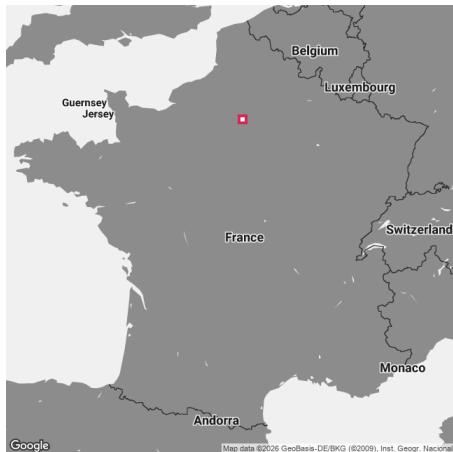




Mission d'AMO OPC-IC pour le NPRU des quartiers DLM - PLM et Village à Villiers-le-Bel

Grand Paris Aménagement



Enjeux de la mission

La Ville de Villiers-le-Bel est inscrite de longue date dans le programme de renouvellement urbain. Depuis 2006, le quartier des Carreaux et la partie Ouest du quartier de Derrière-Les-Murs (DLM) ont bénéficié de travaux considérables de requalification urbaine qui ont radicalement transformé leur morphologie urbaine et leur image.

Dans le cadre du NPRU, la Ville de Villiers-le-Bel prévoit la transformation des quartiers DLM PLM et Village. Pour la réalisation des espaces publics du quartier DLM PLM, la Ville a choisi de faire appel à un concessionnaire : Grand Paris Aménagement a été désigné en octobre 2021, au terme d'une procédure de publicité et de mise en concurrence. Dès janvier 2026 jusque 2030, GPA devra réaliser l'ensemble des travaux de création et de requalification de voirie, de réseaux, d'espaces publics, d'espaces verts, et d'installations diverses pour une surface totale d'environ 29 ha d'emprise sur les quartiers de Puits-La-Marlière (PLM) et Derrière-Les-Murs de Monseigneur.

Type de mission: Coordination interchantier

Maître d'ouvrage: Grand Paris Aménagement

Coût du projet : 171 360 544.21 €

directeur de mission : Claudia Romero

Année: 2022 - 2026

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme: 223 démolitions, 1322
requalifications, 927 résidentialisations,
100 logements neufs en accession

Acteurs: Ville de Villiers-le-Bel, ANRU, GPAM, bailleurs sociaux (CDC H, VOH, 1001 Vies Habitat), Concessionnaires, Copropriétés, ASL, Foncière Logement, Conseil Départemental

Consultants mobilisés: Claudia Romero, Iris Sandoz, Iris Sandoz

Montant de la mission: 348 667,5 €

Contenu de la mission

- ▶ Etablissement et suivi d'un planning opérationnel et d'un tableau de bord général.
 - ▶ Rédaction d'une note d'analyse identifiant les risques calendaires et les enjeux majeurs pour GPA.
 - ▶ Initialisation de cartographie de phasage opérationnel avec les MOA, d'un plan de synthèse, de phasages zoomés des secteurs.
 - ▶ Ordonnancement général des travaux, organisation et interfaces des travaux (analyse des PIC interfaces des grues, etc.).
 - ▶ Réunions de coordination entre les chantiers et rédaction comptes rendus.
 - ▶ Organisation des circulations et des accès de chantiers.
 - ▶ Suivi des concessionnaires.
 - ▶ Etablissement d'un annuaire du projet et d'un organigramme général.
 - ▶ Rédaction d'un règlement de chantier et d'un livret d'accueil des entreprises.



- Conseil stratégique
 - Etudes urbaines
 - Animation partenariale
 - Planification
 - Outils de gestion
 - Coordination inter chantiers
 - Ingénierie financière
 - Gestion urbaine de proximité
 - Insersion par l'activité économique
 - Cohésion sociale
 - Concertation
 - Capitalisation